

SICAV OPPORTUNITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2018

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtés au 30 juin 2018 faisant apparaître un total bilan de 824 878,918 Dinars et un actif net de 803 968,031 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 juin 2018, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV OPPORTUNITY telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV OPPORTUNITY pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Au 30 juin 2018, le capital de la SICAV OPPORTUNITY est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 15 Mai 2018. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours, le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV.

Tunis, le 24 juillet 2018
Le Commissaire aux Comptes
ABC Audit & Conseil
Walid AMOR

SICAV OPPORTUNITY

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	638 941,365	556 797,227	563 521,581
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		569 611,410	294 442,847	376 674,047
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		30 319,438	225 746,852	185 110,954
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		39 010,517	36 607,528	1 736,580
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	176 712,634	139 066,091	146 528,699
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		174 967,767	138 873,180	146 274,771
AC2-B	DISPONIBILITES		1 744,867	192,911	253,928
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	9 224,919	0,000	17 532,787
TOTAL ACTIF			824 878,918	695 863,318	727 583,067
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1 387,864	570,055	620,282
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	19 523,023	6 612,639	11 949,914
TOTAL PASSIF			PA 20 910,887	7 182,694	12 570,196
ACTIF NET			803 968,031	688 680,624	715 012,871
CP1	CAPITAL	CP1	805 786,590	685 009,275	708 986,410
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	-1 818,559	3 671,349	6 026,461
CP2-A	SOMMES CAPITALISABLES DES EXERCICES ANT.		0,000	0,000	0,000
CP2-B	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-2 289,367	3 671,349	5 772,307
CP2-C	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		470,808	0,000	254,154
ACTIF NET			803 968,031	688 680,624	715 012,871
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			824 878,918	695 863,318	727 583,067

SICAV OPPORTUNITY

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du				
			01/04/2018	01/01/2018	01/04/2017	01/01/2017	01/01/2017
			au	au	au	au	au
			30/06/2018	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2017	31/12/2017
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	10 965,814	12 597,162	8 697,942	11 217,332	20 668,915
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		10 334,635	10 334,635	6 150,530	6 150,530	10 703,630
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		631,179	2 262,527	2 547,412	5 066,802	9 965,285
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 941,952	2 944,501	1 314,234	2 638,672	6 500,086
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		1 941,952	2 944,501	1 314,234	2 638,672	6 500,086
REVENUS DES PLACEMENTS			12 907,766	15 541,663	10 012,176	13 856,004	27 169,001
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-4 292,260	-8 511,170	-1 691,760	-3 409,885	-7 527,203
REVENU NET DES PLACEMENTS			8 615,506	7 030,493	8 320,416	10 446,119	19 641,798
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-4 706,241	-9 319,860	-3 440,546	-6 835,682	-13 869,491
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 909,265	-2 289,367	4 879,870	3 610,437	5 772,307
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		386,160	470,808	8,264	60,912	254,154
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			4 295,425	-1 818,559	4 888,134	3 671,349	6 026,461
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-386,160	-470,808	-8,264	-60,912	-254,154
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		29 691,999	53 436,948	19 417,837	4 551,214	19 553,536
PR4-C	+/- VAL. REAL. /CESSION TITRES		26 480,994	43 721,997	-156,395	10 623,955	21 908,777
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-606,777	-1 735,543	-40,216	-355,866	-2 068,963
RESULTAT NET DE LA PERIODE			59 475,481	93 134,035	24 101,096	18 429,740	45 165,657

SICAV OPPORTUNITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01/04/2018 AU 30/06/2018

DESIGNATION	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	59 475,481	93 134,035	24 101,096	18 429,740	45 165,657
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	3 909,265	-2 289,367	4 879,870	3 610,437	5 772,307
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	29 691,999	53 436,948	19 417,837	4 551,214	19 553,536
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DESTITRES	26 480,994	43 721,997	-156,395	10 623,955	21 908,777
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-606,777	-1 735,543	-40,216	-355,866	-2 068,963
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-57 092,931	-4 178,875	-123,357	-50 364,266	-50 767,936
SOUSCRIPTIONS	309 613,638	634 622,465	350 014,417	705 750,231	1 164 380,733
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	253 200,000	522 400,000	316 300,000	644 400,000	1 046 000,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(S)	52 089,608	102 000,597	26 898,824	49 770,526	95 602,224
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(S)	6 577,305	13 570,236	5 109,394	10 409,400	16 896,698
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS(S)	-2 253,275	-3 348,368	1 706,199	1 170,305	5 881,811
RACHATS	-366 706,569	-638 801,340	-350 137,774	-756 114,497	-1 215 148,669
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-299 200,000	-523 400,000	-316 300,000	-689 600,000	-1 091 200,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(R)	-62 373,772	-105 624,305	-27 030,445	-54 265,560	-100 694,170
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(R)	-7 772,232	-13 596,211	-5 109,394	-11 139,544	-17 626,842
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS(R)	2 639,435	3 819,176	-1 697,935	-1 109,393	-5 627,657
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 382,550	88 955,160	23 977,739	-31 934,526	-5 602,279
AN4 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	801 585,481	715 012,871	664 702,885	720 615,150	720 615,150
AN4-B FIN DE PERIODE	803 968,031	803 968,031	688 680,624	688 680,624	715 012,871
AN5 NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE PERIODE	6 585	6 135	6 135	6 587	6 587
AN5-B FIN DE PERIODE	6 125	6 125	6 135	6 135	6 135
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	121,729	116,546	108,346	109,399	109,399
B- FIN DE PERIODE	131,260	131,260	112,254	112,254	116,546
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	31,40%	25,46%	14,47%	5,26%	6,53%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PERIODE DU 01.04.2018 AU 30.06.2018

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30.06.2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30.06.2018 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30.06.2018

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30.06.2018 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncés dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne BTA « Juillet 2032 ».

2.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30.06.2018	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés		475,715.827	569,611.410	70.85%
ADWYA	4,100	23,919.003	24,378.600	3.03%
ARTES	1,150	7,559.856	8,116.700	1.01%
ATTIJ BANK	1,400	50,396.958	70,810.600	8.81%
BH	1,900	37,870.575	42,104.000	5.24%
CITY CARS	650	7,880.271	8,365.500	1.04%
DELICE HOLDING	2,250	38,999.920	39,980.250	4.97%
ENNAKL	660	7,278.019	7,954.980	0.99%
EURO-CYCLES	500	14,732.521	15,475.500	1.92%
MAGASIN GENERALE	300	9,734.892	11,568.600	1.44%
MONOPRIX	2,650	32,360.530	28,368.250	3.53%
ONE TECH HOLDING	2,600	35,833.683	41,519.400	5.16%
PGH	3,000	30,216.840	34,389.000	4.28%
S.A.H TUNISIE	2,280	32,364.228	32,816.040	4.08%
SFBT	1,800	25,437.055	40,066.200	4.98%
SIMPAR	380	17,502.080	11,663.340	1.45%
SOTRAPIL	780	8,258.475	10,877.880	1.35%
SOTUVER	4,400	22,759.148	38,799.200	4.83%
STAR	70	6,297.083	9,774.870	1.22%
SOTUVER NG (NOUVELLE GRATUITE)	274	1,134.350	2,329.000	0.29%
TELNET HOLDING	900	7,192.425	8,595.900	1.07%
TPR	6,200	21,565.140	32,785.600	4.08%
TUNIS RE	500	3,861.000	3,842.000	0.48%
UIB	1450	32,288.775	44,718.000	5.56%
SOTRAPIL DA (1/39)	780	273.000	312.000	0.04%
AC1-B Emprunts d'État		29,830.300	30,319.438	3.77%
BTA 5.50% 02/2020	7	6,754.300	6,871.593	0.85%
BTA 6% AVRIL 2024	24	23,076.000	23,334.806	2.90%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (1)			113.039	0.01%
AC1-C Autres valeurs (Titres OPCVM)		38,902.962	39,010.517	4.85%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	329	38,902.962	39,010.517	4.85%
Total portefeuille titres		544,449.089	638,941.365	79.47%

(1) Ce montant s'élevant au 30.06.2018 à 113.039 DT correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 29/01/2018 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers trimestriels arrêtés au 30.06.2017 et annuels arrêtés au 31.12.2017.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **10,965.814 dinars** du 01.04.2018 au 30.06.2018, contre **8,697.942 dinars** du 01.04.2017 au 30.06.2017 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2018 au 30.06.2018	Du 01.01.2018 au 30.06.2018	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 31.12.2017
Revenus des actions	10,334.635	10,334.635	6,150.530	6,150.530	10,703.630
Revenus des emprunts d'État	631.179	2,262.527	2,547.412	5,066.802	9,965.285
Total	10,965.814	12,597.162	8,697.942	11,217.332	20,668.915

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2018, à **174,967.767 dinars**, représentant les placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillent comme suit :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2018	% Actif net
BTC 26S-04/09/2018	5.80 %	85	82,494.304	83,794.129	10.42%
BTC 26S-04/09/2018	6.03 %	39	38,288.128	38,521.594	4.79%
BTC 52S-12/03/2019	6 %	27	25,462.230	25,815.184	3.21%
BTC 52S-12/03/2019	6.02 %	28	26,747.617	26,836.860	3.34%
Total		179	172,992.279	174,967.767	21.76%

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2018, **1,744.867 dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.04.2018 au 30.06.2018, à **1,941.952 dinars**, contre **1,314.234 dinars** du 01.04.2017 au 30.06.2017 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2018 au 30.06.2018	Du 01.01.2018 au 30.06.2018	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 31.12.2017
Revenus des bons de Trésor	1,941.952	2,944.501	1,314.234	2,638.672	6,500.086
Total	1,941.952	2,944.501	1,314.234	2,638.672	6,500.086

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements du 01.04.2018 au 30.06.2018 s'élèvent, à **4,292.260 dinars**, contre **1,691.760 dinars** du 01.04.2017 au 30.06.2017, et se détaillent ainsi :

Charges de Gestion des placements	Du 01.04.2018 au 30.06.2018	Du 01.01.2018 au 30.06.2018	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 31.12.2017
Rémunération du gestionnaire	4,053.793	8,038.315	1,184.226	2,386.908	5,269.018
Rémunération du dépositaire	238.467	472.855	169.174	340.988	752.727
Rémunération des distributeurs	0.000	0.000	338.360	681.989	1,505.458
Total	4,292.260	8,511.170	1,691.760	3,409.885	7,527.203

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.04.2018 au 30.06.2018 à **4,706.241 dinars**, contre **3,440.546 dinars** du 01.04.2017 au 30.06.2017 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.04.2018 au 30.06.2018	Du 01.01.2018 au 30.06.2018	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 31.12.2017
Redevance CMF	200.368	397.313	169.163	340.969	752.673
Impôts et Taxes	27.102	33.686	21.955	31.565	62.571
Contribution exceptionnelle	0.000	0.000	222.768	443.088	1,000.000
Rémunération CAC	1,256.528	2,499.248	1,256.528	2,499.248	5,039.920
Jetons de présence	1,495.858	2,975.278	1,495.858	2,975.278	5,999.870
Charges Diverses	1,726.385	3,414.335	274.274	545.534	1,014.457
Total	4,706.241	9,319.860	3,440.546	6,835.682	13,869.491

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30.06.2018 à **9,224.919 dinars** et représentent les sommes à l'encaissement suite à des opérations de vente des titres ainsi que les dividendes à recevoir.

Le détail se présente comme suit :

Créances d'exploitation	30.06.2018
Somme à l'encaissement / vente 141 titres PGH	1,537.645
Somme à l'encaissement / vente 400 titres TPR	2,111.216
Somme à l'encaissement / vente 100 titres SOTUVER	879,008
Somme à l'encaissement / vente 277 titres TELNET HOLDING	2,625.549
Dividende à recevoir / 350 titres EURO CYCLE	525.000
Dividende à recevoir / 2 250 titres DELICE HOLDING	922.500
Dividende à recevoir / 780 titres SOTRAPIL	624.000
R/S sur les achats de Bons du Trésor Assimilable BTA	0.001
Total	9,224.919

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2018 à **20,910.887 dinars** contre **7,182.694 dinars** au 30.06.2017 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
PA1	Opérateurs créditeurs	1,387.864	570.055	620.282
PA2	Autres créditeurs divers	19,523.023	6,612.639	11,949.914
Total		20,910.887	7,182.694	12,570.196

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30.06.2018 à **1,387.864 dinars** contre **570.055 dinars** au 30.06.2017 et se détaillent comme suit :

Opérateurs créditeurs	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Gestionnaire	1,310.755	399.036	434.197
Dépositaire	77.109	57.006	62.029
Distributeurs	0.000	114.013	124.056
Total	1,387.864	570.055	620.282

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.06.2018 à **19,523.023 dinars** contre **6,612.639 dinars** au 30.06.2017 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
État, impôts et taxes	233.178	95.427	106.442
Redevance CMF	64.786	57.002	62.023
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	0.000	443.088	0.000
Jetons de présence	2,974.987	2,975.117	5,999.709
Rémunération CAC	2,324.509	2,325.189	4,865.861
Diverses Publications	2,748.621	0.000	0.000
Autres Créditeurs divers	1,181.093	716.816	915.879
Sommes à régler / Achats de titres :	9,995.849	-	-
Achat 100 actions OTH	1,568.539	-	-
Achat 150 actions EURO CYCLES	4,577.826	-	-
Achat 332 actions TELNET HOLDING	3,127.856	-	-
Achat 50 actions S.A.H	721.628	-	-
Total	19,523.023	6,612.639	11,949.914

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au **30.06.2018** se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2018 (en nominal)

- Montant : 613,500.000 Dinars
- Nombre de titres : 6 135
- Nombre d'actionnaires : 13

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 522,400.000 Dinars
- Nombre de titres émis : 5 224

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 523,400.000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 5 234

Capital au 30.06.2018 : 805,786.590 dinars

- Montant en nominal : 612,500.000 dinars
- Sommes non Capitalisables (1) : 177,375.851 dinars
- Sommes capitalisées (2) : 15,910.739 dinars
- Nombres de titres : 6 125
- Nombre d'actionnaires : 13

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à **177,375.851 dinars** au 30.06.2018 et se détaillent comme suit :

Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	85,576.157
1- Résultat non capitalisables de la période	95,423.402
♣ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	53,436.948
♣ +/- values réalisées sur cession de titres	43,721.997
♣ Frais de négociation de titres	-1,735.543
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-3,623.708
♣ Aux émissions	102,000.597
♣ Aux rachats	-105,624.305
Total des sommes non capitalisables	177,375.851

(
2) : Les sommes capitalisées s'élèvent au 30.06.2018 à **15,910.739 dinars**, se détaillent comme suit :

	30.06.2018
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	9,910.253
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	6,026.461
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	-25.975
♣ Aux émissions	13,570.236
♣ Aux rachats	-13,596.211
Total des sommes capitalisées	15,910.739

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2017 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 12/04/018 statuant sur les états financiers de l'exercice 2017 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2017	5,772.307
Régularisation du résultat capitalisable	254.154
Sommes capitalisées – Exercice 2017	6,026.461

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY ; Le solde de ce poste au 30.06.2018 se détaille ainsi :

Rubriques	30.06.2018
Résultat capitalisable de la période	-2,289.367
Régularisation du résultat capitalisable de la période	470.808
Sommes capitalisables	-1,818.559

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	Du 01.01.2018 Au 30.06.2018	Du 01.01.2017 Au 30.06.2017
• Revenus des placements	2.537	2.259
• Charges de gestion des placements	-1.389	-0.556
• Revenus net des placements	1.148	1.703
• Autres charges d'exploitation	-1.522	-1.114
• Résultat d'exploitation	-0.374	0.588
• Régularisation du résultat d'exploitation	0.077	0.010
Sommes capitalisables de la période	-0.297	0.598
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0.077	-0.010
• Variation des +/- values potentielles/titres	8.724	0.742
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	7.138	1.732
• Frais de négociation de titres	-0.283	-0.058
Résultat net de la période	15.205	3.004

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	30.06.2018	30.06.2017
Charges de gestion des placements / Actif net moyen	1.062%	0.496%
Autres charges d'exploitation / Actif net moyen	1.163%	0.994%
Résultat capitalisable de la période / Actif net moyen	-0.286%	0.525%
Actif net moyen	801,180.116	687,566.367

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,7 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu. Etant précisé que les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,70% TTC à 1,70% HT** de l'actif net l'an.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY.

La commission de distribution payée par SICAV OPPORTUNITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, la BIAT ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

4-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.